

## EXADEX

Société Civile Professionnelle  
Titulaire d'un Office  
d'Huissier de Justice

Brigitte GUILLEMAIN  
Bruno DURROUX  
Luc LANÇON  
Sandrine SCHUYTEN  
Michaël GEORGET



161 rue Yves Montand - Parc 2000 -  
CS 978003  
34089 MONTPELLIER CEDEX 4

Tél 04 67 06 18 45 -  
Fax 04 67 58 82 74  
Service constat : 04.67.06.19.79 -  
constats-adl@orange.fr

## ACTE d'HUISSIER DE JUSTICE



Coût **289,22 € euros TTC**

HONORAIRES		220,94 €
Déplacement		7,67 €
total HT		228,61 €
tva	20,00%	45,72 €
Taxe fiscale		14,89 €
TOTAL TTC		289,22 €

## PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE VINGT TROIS JANVIER

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC**, société coopérative à capital variable, régie par les articles L 512-20 et s du Code Monétaire et Financier, dont le n° SIREN est 492 826 417 et immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le même numéro, dont le siège est Avenue du Montpelliéret, MAURIN, 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualité, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant constitué la **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, par le ministère de **Me Pascal ADDE**, Avocat près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, y demeurant Espace Pitot Bat C, 60 Place J.Mirouze, au cabinet duquel domicile est élu pour la présente procédure et ses suites.

Agissant **en vertu** :

D'un **jugement rendu par le tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER en date du 28 mars 2013**, signifié à partie le **21 mai 2013**, définitif suivant **certificat de non appel du 26 aout 2013** (hypothèque judiciaire provisoire du 10 octobre 2011 vol. 2011 V n°8906 transformée en définitive le **5 septembre 20133 vol. 2013V n° 5945**)

Et en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière pour la somme de **208817,26 euros TTC** outre les intérêts et autres dus, en date du **16 décembre 2016**, et ce, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret N° 2006 – 936 du 27 juillet 2006.

Je soussigné, **Bruno DURROUX**, Huissier de Justice à MONTPELLIER, y demeurant 161 rue Yves Montand.

Certifie m'être transporté le **23 janvier 2017** sur le territoire de la Commune de FABREGUES (Hérault) et sur la propriété de :

££££

1° Les biens et droits immobiliers dont s'agit sur la Commune de FABREGUES (Hérault) dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Domaine du Golf 1, cadastré lieudit Launac le Vieux, cadastré section BZ n°42 pour 1 a 2 ca, section BZ n°43 pour 1 ha 29 a 49 ca, section BZ n°48 pour 6 ha 43 a 34 ca et section BZ n°49 pour 1 ha 31 a 1ca

**Le Lot n°21** : une villa de type T4 dans le bâtiment 11 avec cellier attenant, terrasse en bois et terrasse gravillonnée et les 58/10.000è des parties communes générales et les 500/1.000è des parties communes particulières au Bat 11

Etat descriptif de division-règlement de copropriété reçu par **Me ANDRE**, notaire à NARBONNE, en date du 22 juin 2007, publiée à la **Conservation des Hypothèques de Montpellier 1<sup>e</sup> bureau le 27 septembre 2007 vol. 2007P n°13040**

2° Les biens et droits immobiliers dont s'agit sur la Commune de FABREGUES (Hérault) dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Domaine du Golf 2, cadastré lieudit Lou Pountiou, cadastré **section BY n°139 pour 7344 m2**

**Le Lot n°21** : un parking extérieur et les 52/10.000è des parties communes générales

Etat descriptif de division-règlement de copropriété reçu par **Me ANDRE**, notaire à NARBONNE, en date du 22 juin 2007, publiée à la Conservation des Hypothèques de Montpellier 1<sup>e</sup> bureau le 2 août 2007 vol. 2007P n°10458

Déclarant en outre que ces biens appartiennent £££ suivant acte de vente reçu par **Maitre RAPINAT**, Notaire à NARBONNE (Aude), le 30 janvier 2008, publié à la Conservation des Hypothèques de MONTPELLIER, 1<sup>er</sup> bureau, le 27 février 2008, vol. 2008P n°3138

**LE LOT N°21 DOMAINE DU GOLF 1** : Il s'agit de la villa 11A d'une surface loi Carrez de 79.00 m<sup>2</sup> pour une surface totale de 83.49m<sup>2</sup> suivant attestation de surface établie par JURIS.

Il se décompose comme suit

#### **AU REZ-DE-CHAUSSEE**

##### **Une entrée**

**Un WC** avec cuvette chasse adossée

**Un séjour** avec deux portes fenêtres donnant sur terrasse

**Une cuisine** avec meubles de rangement, évier, plaque de cuisson, hôte électrique, placard mural et porte fenêtre donnant sur terrasse

**Chambre 1** avec placard mural et fenêtre

**Salle d'eau** attenante à la chambre 1 avec meuble lavabo une vasque, douche sur bac, chauffe serviette et fenêtre,

#### **A L'ETAGE**

**Cage d'escalier** avec fenêtre

##### **Un dégagement**

**Chambre 2** avec placard et fenêtre

**Chambre 3** avec placard et fenêtre

**Une salle de bains** avec cuvette wc chasse adossée, meuble lavabo une vasque, baignoire, chauffe serviette et fenêtre

Sols : carrelage

Murs et plafonds peintures

Menuiseries extérieures : PVC

Chauffage par convecteurs

Eau chaude par cumulus électrique

#### **Extérieur :**

Un cagibi fermé par une porte avec serrure coté entrée

Une terrasse à l'arrière

Le bien est actuellement occupé par **Monsieur Franck DELORME** au titre de logement de fonction en qualité de Directeur de Village Le Domaine du Golf.

**LE LOT N°21 DOMAINE DU GOLF 2** : il s'agit d'un parking extérieur

Le syndic de copropriété est RICHTER IMMO 45 rue de la Vieille Poste à MONTPELLIER.

L'adresse postale est 1 chemin de l'Aire 34690 FABREGUES et ce village vacances est à l'extérieur du la ville sur la route de Cournonterral

J'ai joint au présent les photographies suivantes :

Maison (photo 1)  
Séjour (photo 2)  
Cuisine (photo 3)  
Chambre 1(photo 4)  
Chambre 2 (photo 5)  
Chambre 3 (photo 6)  
Salle de Bains (photo 7)

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

**Bruno DURROUX**





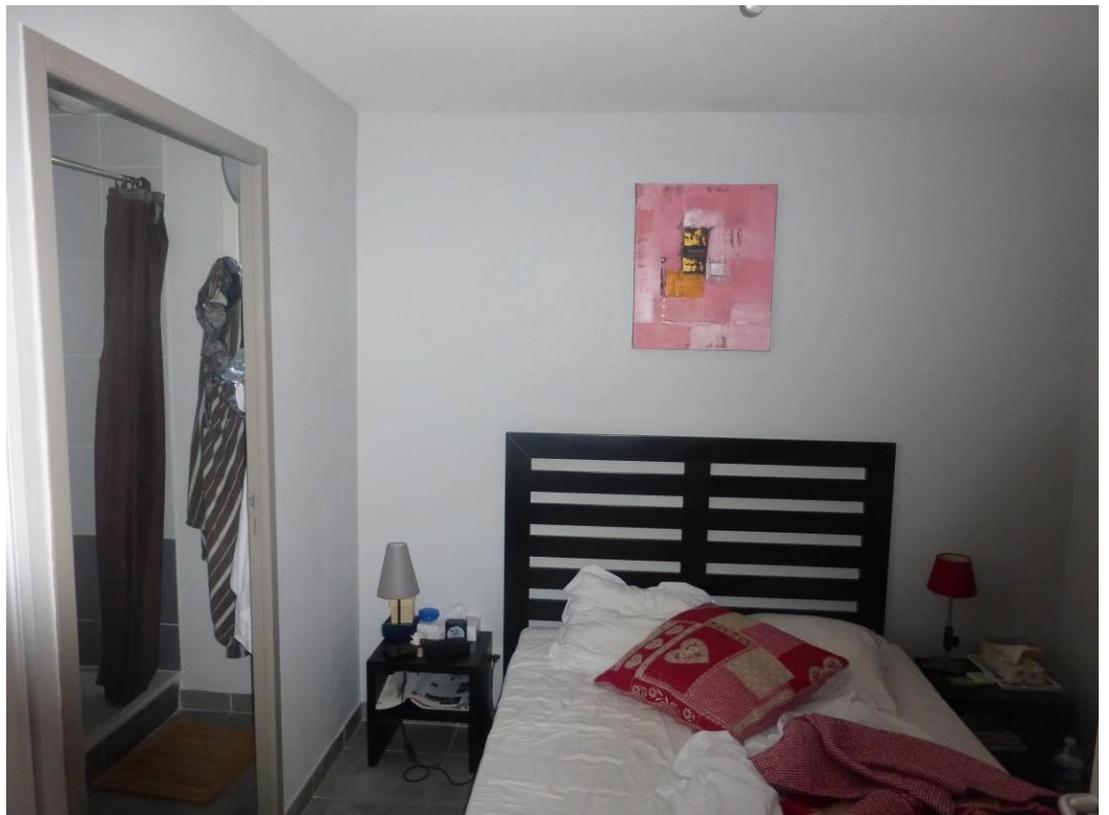
**Photo n° 1**



**Photo n° 2**



**Photo n° 3**



**Photo n° 4**



**Photo n° 5**



**Photo n° 6**



**Photo n° 7**